

Note au lecteur

Section 6.5 – Interdictions

Section 6.6 – Placements

Section 6.8 – Offres publiques

Section 6.9 – Information sur les valeurs en circulation

Section 6.11 – Annexes et autres renseignements

Veillez prendre note que, dû à un changement de système informatique, les informations publiées aux sections 6.5 à 6.9 et à l'Annexe I – Dépôt de documents d'information dans la section 6.11 du bulletin du 9 juin 2022 (vol. 19, n°22) ne comprennent que les informations du 2 et 3 juin 2022.

Le 9 juin 2022